

Dossier à retourner à l'établissement d'origine, pour le/...../2018 dernier délai
Pour les élèves emménageant, dossier à retourner à la DSDEN du département sollicité, pour le/...../2018 dernier délai

ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE	
<input type="checkbox"/> Public <input type="checkbox"/> Privé sous contrat <input type="checkbox"/> Privé hors contrat	Cachet de l'établissement

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE																				
Numéro d'identification : <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>																				
NOM :																				
Prénom(s) :																				
Classe de l'élève :																				
Division :																				
Né(e) le : Sexe :																				
NOM du représentant légal de l'élève :																				
Prénom du représentant légal de l'élève :																				
Adresse :																				
Code postal : Ville :																				
Tél : Tél :																				
En cas de déménagement à venir : future adresse (avec justificatifs du lieu et de la date d'emménagement) :																				

Photocopies à joindre au dossier pour les élèves originaire de l'académie
<input type="checkbox"/> un justificatif de domicile (<i>hors facture téléphonique</i>) <input type="checkbox"/> les bulletins trimestriels de l'année en cours ou les bilans périodiques (2017-2018) <input type="checkbox"/> le bulletin scolaire de 3 ^e trimestre de la classe de 5 ^e
Photocopies à joindre au dossier pour les élèves emménageant sur l'académie de Créteil
<input type="checkbox"/> un justificatif de domicile (<i>hors facture téléphonique</i>) <input type="checkbox"/> la copie du livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance de l'élève. <input type="checkbox"/> les bulletins trimestriels de l'année en cours ou les bilans périodiques (2017-2018) <input type="checkbox"/> le bulletin scolaire de 3 ^e trimestre de la classe de 5 ^e <input type="checkbox"/> le jugement de garde de l'enfant en cas de séparation des parents

A REMPLIR PAR LES REPRESENTANTS LEGAUX

En fin de 4^e, tous les élèves volontaires peuvent bénéficier d'une organisation spécifique des enseignements dans le cadre d'une admission en 3^e prépa-pro

Je soussigné(e) M , responsable légal de l'élève sollicite son affectation à la rentrée scolaire 2018/2019 en 3^e préparatoire aux formations professionnelles dans un des lycées professionnels ou collèges suivants :

Vœux (dans l'ordre)	NOM de l'établissement	Commune	Accessibilité (distance et mode de transport envisagé)
1			
2			

En cas de non admission votre enfant reste inscrit en 3^e dans son collège d'origine.

Le/...../ 2018

Signature du représentant légal :

ELEMENTS D'APPRECIATION

(au regard du niveau attendu en 4^e et non en fin de cycle)

Compétences du socle		Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Domaine 1	Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
	Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Domaine 2	Organiser son travail personnel				
	Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias				
	Coopérer et réaliser des projets				
Domaine 3	Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres				
	Connaître et comprendre la règle et le droit				
	Faire preuve de responsabilité, d'engagement et prendre des initiatives				

Nom Prénom RNIE

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL

--

AVIS DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

--

AVIS DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT D'ORIGINE

--

DECISION DE L'IA-DASEN

Affectation en classe de 3^e prépa-pro :

- OUI V1
 V2
 NON

Si NON, motif du refus :

- la 3^e prépa-pro ne correspond pas aux besoins de l'élève
 capacité d'accueil atteinte
 Autre motif :

Le/...../2018

Signature de l'inspecteur académie - directeur académique des services de l'éducation nationale ou de son représentant à la commission d'affectation :

Pour une demande d'admission hors département, s'adresser au chef d'établissement ou au service scolarité de votre direction des services départementaux de l'Éducation Nationale :

- **Seine-et-Marne** – Cité administrative – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77 010 MELUN CEDEX
- **Seine-Saint-Denis** – 8 rue Claude Bernard – 93 008 BOBIGNY CEDEX
- **Val-de-Marne** – 68/70 avenue du Général De Gaulle – 94 011 CRETEIL